

# Plantes envahissantes

Soirée d'information du 4 avril 2019

Commune de Tévenon





# Sommaire

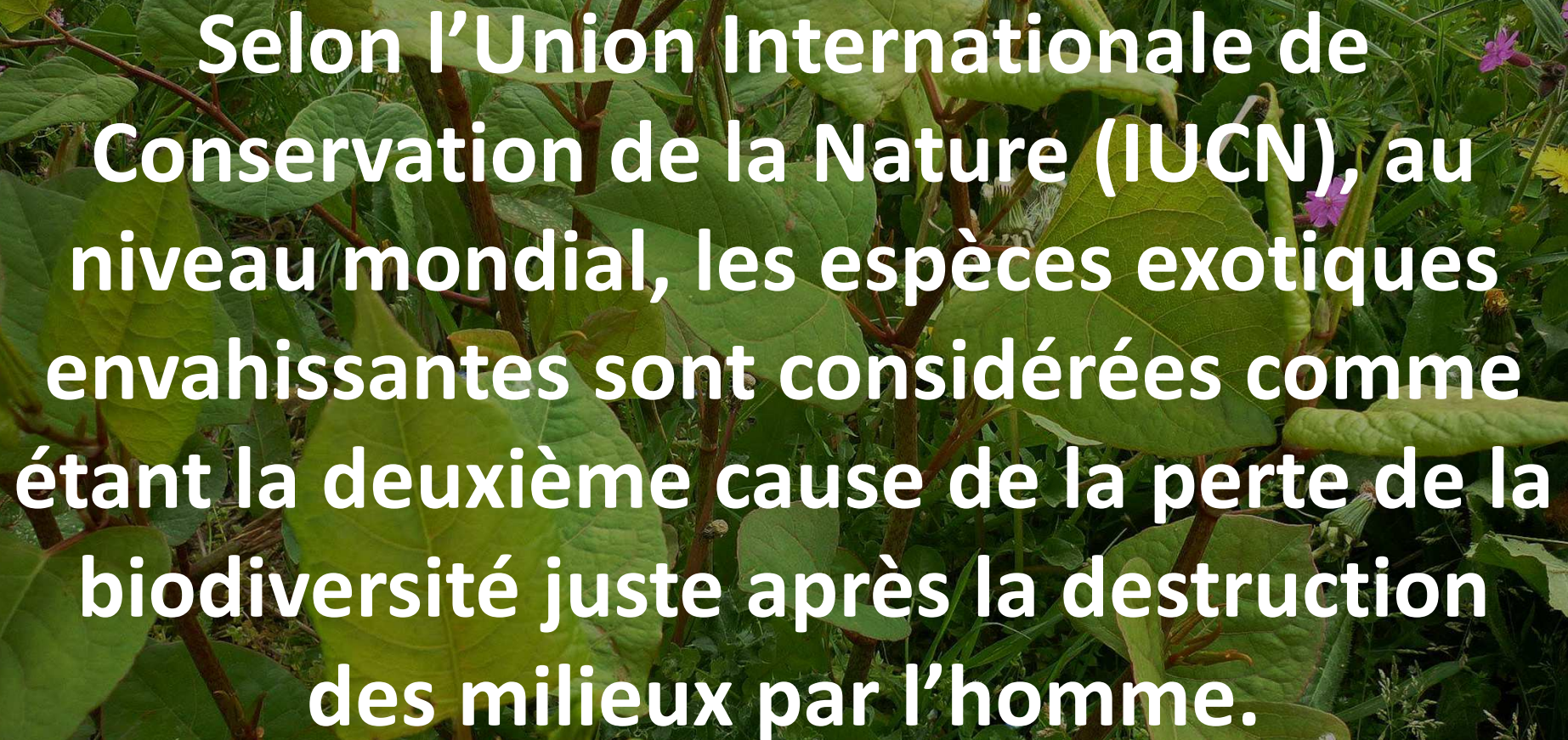
- Introduction : Roger Röthlisberger
- Bases légales : Chantal Guggenbühl
- Botanique : Martin Spiess
- Toxicité : Wendy Holden
- Lutte et élimination : Christoph Junod
- Plan d'action : Roger Röthlisberger

# De quoi s'agit-il ?

- **Plantes néophytes ou exotiques**  
introduites en Suisse après 1500 après J.C.  
(environ 500 à 600 espèces)
- **Néophytes envahissantes**  
plantes qui se multiplient et se répandent  
efficacement (57 espèces envahissantes et  
potentiellement envahissantes)
- **Indigènes toxiques**

# Que leur reproche-t-on ?

- Une prolifération au détriment des espèces indigènes, entraînant une perte de biodiversité
- À certaines, de pouvoir provoquer des problèmes de santé humaine ou animale
- D'engendrer des coûts financiers pour contrôler leur prolifération



**Selon l'Union Internationale de Conservation de la Nature (IUCN), au niveau mondial, les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme étant la deuxième cause de la perte de la biodiversité juste après la destruction des milieux par l'homme.**

# Comment en est-on arrivé là ?

- **Par importation volontaire comme**

- Plantes ornementales
- Plantes utilitaires

- **Par importation involontaire**

- Moyens de transport
- Emballages de conditionnement
- Mélanges de semences
- Graines d'oiseaux, etc.

# Bases légales

## Constitution fédérale

### *Art. 74 Protection de l'environnement*

Établir des lois sur la protection de l'être humain et de son environnement naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodantes.

## Bases légales

Constitution fédérale

Loi fédérale sur la protection  
de l'environnement



# Bases légales

## Loi fédérale sur la protection de l'environnement

Ordonnance sur la protection des végétaux (OPV)

Ordonnance sur le livre des aliments pour animaux (OLAIA)

Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE)

...

...

Annexes:

Liste des organismes exotiques envahissants interdits

# Bases légales

Ordonnance sur la dissémination dans  
l'environnement (ODE)

Annexe:

Liste des organismes exotiques  
envahissants interdits

# Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement ODE

## **A. Définition des organismes envahissant**

## **B. Buts de la loi**

- Protéger l'être humain, les animaux et l'environnement
- Préserver la diversité biologique et la fertilité du sol

## **C. Quiconque utilise ces organismes est responsable**

- ...il doit se renseigner lui-même
- ...il doit pouvoir garder le contrôle sur ces organismes envahissants
- ...il doit les éliminer de manière à exclure toute nouvelle propagation de ces organismes

# Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement ODE

## ANNEXES de l'ODE

Pour chaque espèce, on définit le potentiel de causer des dommages ou d'être envahissant (mise à jour régulière)

Potentiel de propagation et dommages **modéré**

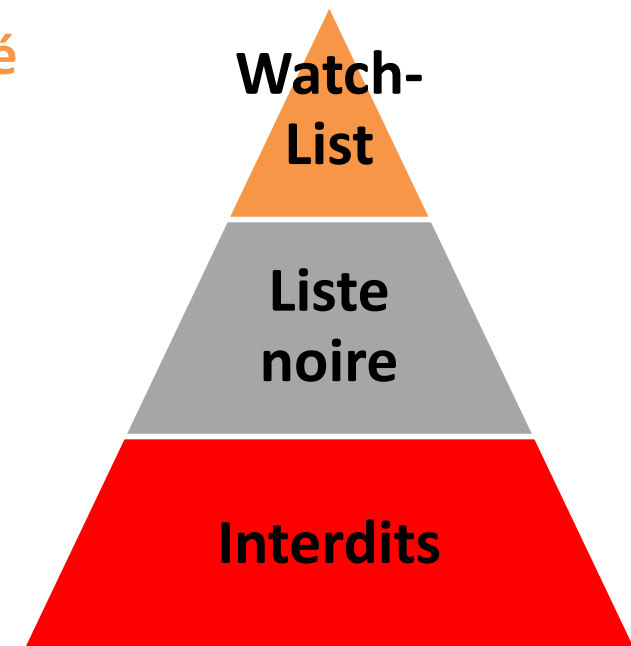
→ **Espèce sur la Watch-List**

Potentiel de propagation et dommages **fort**

→ Espèce sur la **Liste noire**

Liste des organismes exotiques envahissants **interdits**

→ Ex.: Ambroisie, Berce du Caucase, Sumac



# Évaluation des impacts des plantes

	Potentiel de propagation	Santé humaine	Écologie biodiversité	Économie
Buddléia de David (Arbre à papillons)	XXX	O	XXX	X
Bunias d'Orient	XXX	X	XX	XXX
Laurelle (Laurier-cerise)	XXX	XX	XXX	XX
Renouée du Japon	XXX	O	XXX	XXX
Séneçon jacobée (Herbe de Saint-Jacques)	XXX	XX	XXX	XXX
Solidages américains	XXX	O	XXX	XXX
Sumac	XXX	XXX	X	XX
Vergerette annuelle	XXX	O	XXX	XX

Source: Info Flora

# Bases légales: pour plus d'infos...



The screenshot shows the top part of the 'info flora' website. On the left is a green logo of a flower with the text 'info flora' below it. To the right, the text reads 'Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse'. Below this is a dark green navigation bar with white text: 'DE FR IT' on the left, a home icon, and menu items 'FLORE', 'MILIEUX', 'NÉOPHYTES', 'FORMATION', and 'DONNÉES'. Below the navigation bar, there are two main content areas. The left area is titled 'Néophytes' and contains a list of links: 'Cadre légal', 'Catalogue des critères', 'Listes et fiches d'information', and 'Suivi néophytes'. The right area is titled 'Cadre légal relatif aux néophytes envahissantes' and contains a PDF icon followed by the text 'Résumé du cadre légal relatif aux néophytes envahissantes'. Below this, there is a paragraph of text: 'Ordonnance sur la dissémination des organismes, ODE, Art. 1, 2, 3, 4 (Autoco (Diligence), 15 a-f, 16, 49, 51 (Monitoring), Annexe 2 (Liste des organismes ex' and a partially visible sentence 'La révision de l'ordonnance sur la dissémination des organismes dans l'er'.

**Néophytes**

- Cadre légal
- Catalogue des critères
- Listes et fiches d'information
- Suivi néophytes

**Cadre légal relatif aux néophytes envahissantes**

 Résumé du cadre légal relatif aux néophytes envahissantes

Ordonnance sur la dissémination des organismes, ODE, Art. 1, 2, 3, 4 (Autoco (Diligence), 15 a-f, 16, 49, 51 (Monitoring), Annexe 2 (Liste des organismes ex

La révision de l'ordonnance sur la dissémination des organismes dans l'er

# Top 8 des plantes problématiques

- Buddleia de David / Arbre aux papillons
- Bunias d'Orient
- Herbe de Saint-Jacques / Séneçon jacobée
- Laurelle / Laurier-cerise
- Renouée du Japon
- Solidages américains
- Sumac / Vinaigrier
- Vergerette annuelle

# **Buddleia de David / Arbre aux papillons** (*Buddleja davidii*)





<http://www.afleurdepau.com>

# Buddleia de David : botanique





# Buddleia / arbre aux papillons : non toxique

- Non toxique pour l'homme, **mais nocif pour les papillons**
- Les fleurs attirent et nourrissent les papillons adultes (nectar, pollen)

## **MAIS**

- Les feuilles, l'écorce et les racines contiennent de l'aucubine (molécule toxique) ⇒ ne sont pas mangées par les chenilles
  - ⇒ interruption du cycle de développement
  - ⇒ diminution de la population de papillons

# Buddleia de David : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre le buddleia ?**

- Supplante la végétation naturelle.
- Diminue la dynamique naturelle des zones alluviales.
- Augmente les coûts d'entretien des berges et des plantations forestières.

## **Principes à suivre**

1° Intervenir le plus tôt possible !

2° Eviter toute dispersion de la plante !

3° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !

4° Prévenir la germination par une couverture du sol !

5° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

**Bunias d'Orient**  
(*Bunias orientalis*)



# Bunias d'Orient : botanique











# Bunias d'Orient : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre le Bunias d'Orient ?**

- Supplante la végétation naturelle des prairies maigres riches en espèces.
- Détourne les insectes pollinisateurs des espèces indigènes.
- S'implante durablement dans les prairies et se renforce par la pratique de la fauche. Pertes de rendement importantes, devient dominant et concurrence la végétation locale.

## Principes à suivre

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Eviter toute dispersion de la plante !
- 3° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !
- 4° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

**Herbe de Saint-Jacques / Séneçon jacobée**  
*(Jacobaea vulgaris)*





# Herbe de Saint-Jacques : botanique



Grafik © Arbeitskreis Kreuzkraut e.V.



13 Zungen-  
blüten

13 Kelchblätter  
unbehaart  
Spitze schwarz

60-80 Röhren-  
blüten



Blütenstiel  
spinnwebig

Grafik © Arbeitskreis Kreuzkraut e.V.

**Jacobskreuzkraut**  
**Senecio jacobaea L.**

**Erkennungsmerkmale**

Grafik © Arbeitskreis Kreuzkraut e.V.  
[www.ak-kreuzkraut.de](http://www.ak-kreuzkraut.de)



## Giftpflanzen erkennen

Jakobskreuz-/greiskraut: 2-jähriges Kraut, Besiedler von Ruderalstellen, ungepflegten Feldern und Stilllegungsflächen ist eine Grünlandpflanze; Kraut der Weidegesellschaften.

Verwechslung mit  
andere 24 Kreuzkräutern,  
Pippau, Hahnenfuß,  
Johanniskraut, u.a.  
leicht möglich!

Hüllblätter schwarz  
an Spitze

Röhrenblüten 60-80

Zungenblüten 10-14

Rosettenblätter leicht  
und Stängelblätter  
stark gefiedert



# Herbe de Saint-Jacques / séneçon jacobée : toxicité

- **Principes toxiques** : alcaloïdes (pyrrolizidine), s'accumulent dans le foie ⇒ **toxicité cumulative**
- Les alcaloïdes **restent toxiques dans le foin**
- Ingestion : lésions du foie ⇒ fonction hépatique perturbée  
⇒ troubles digestifs, perte de poids, anémie, léthargie, troubles de la coordination motrice, évent. mort

Foin avec 1% d'herbe de Saint-Jacques : dose mortelle atteinte en 3 mois pour un bovin de 650 kg

Potentiellement problématique pour l'apiculture

# Herbe de Saint-Jacques / séneçon jacobée : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre les séneçons ?**

- Supplante la végétation naturelle et appauvrit la biodiversité.
- Toxique pour le bétail et diminue les rendements fourragers.

## Principes à suivre

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Eviter toute dispersion de la plante !
- 3° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !
- 4° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

**Laurelle ou Laurier-cerise**  
(*Prunus laurocerasus*)











# Laurelle / laurier-cerise : toxicité

- **Principes toxiques** : glycosides cyanogéniques, présents dans toute la plante
- Ingestion ⇒ troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales)
  - ⇒ troubles cardiaques et neurologiques, vertiges
- Tox Info Suisse : env. 200 demandes d'information / année
- Chez l'homme, risques surtout pour les enfants, attirés par les baies
- Chez l'animal, risques surtout pour les herbivores

# Laurelle : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre la Laurelle ?**

- Supplante la végétation naturelle de nos forêts.
- Toute la plante, mais surtout les feuilles et les graines sont toxiques pour l'homme.

## Principes à suivre

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Eviter toute dispersion de la plante !
- 3° La coupe favorise le drageonnement !
- 4° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !
- 5° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

**Renouée du Japon**  
(*Reynoutria japonica*)



# Renouée du Japon : botanique







# Renouée du Japon : indésirable pourquoi ?





# Renouée du Japon : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre la renouée ?**

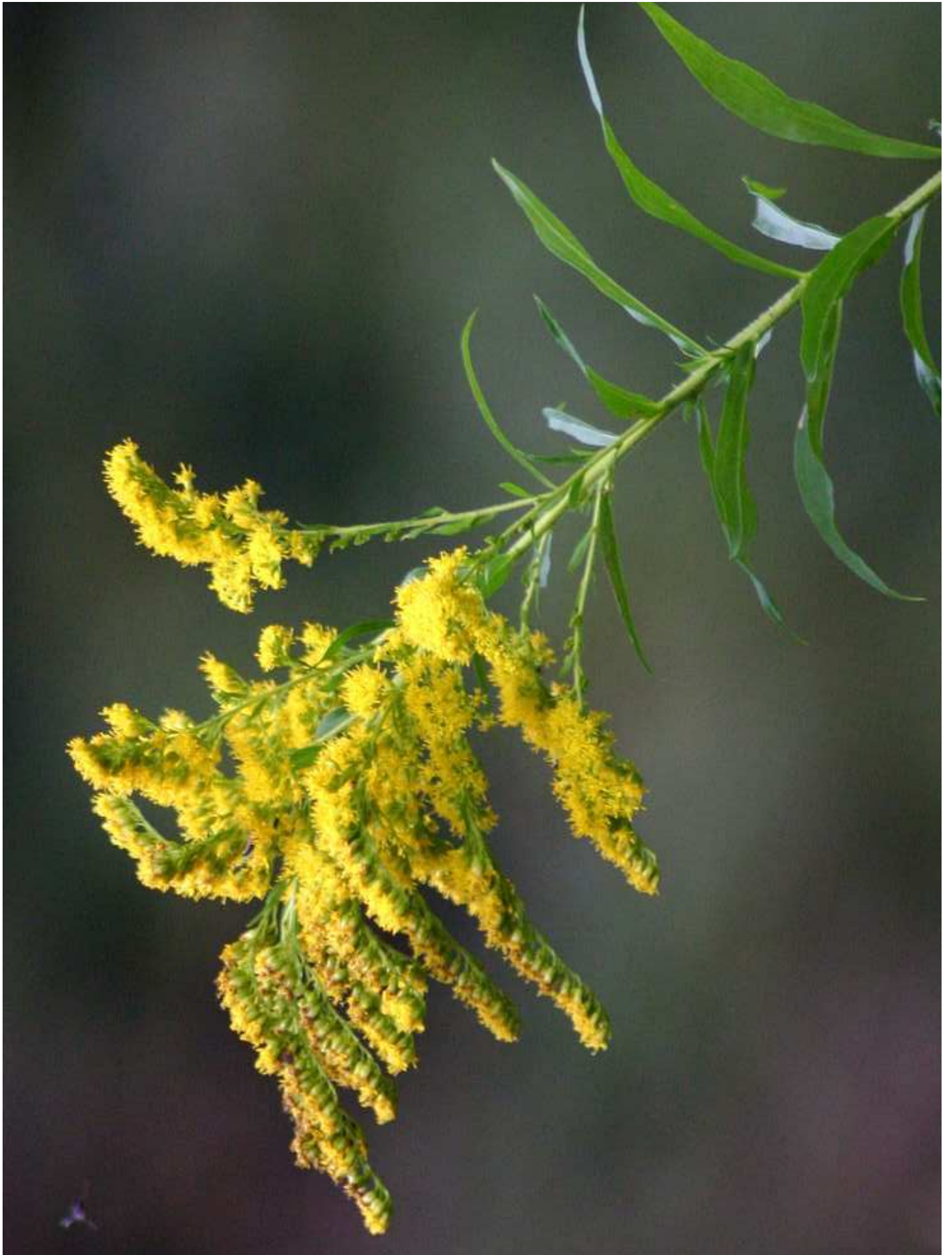
- Supplante la végétation naturelle.
- Déstabilise les berges et accroît les risques d'érosion.
- Augmente les coûts d'entretien des berges et des talus.

## **Principes à suivre**

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Priorité à l'éradication de foyers isolés !
- 3° Eviter toute dispersion de fragments de plante (tiges, rhizomes) !
- 4° Tout chantier impliquant des mouvements de terre nécessite un contrôle de l'absence de renouée quelques mois après la fin des travaux !
- 5° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !
- 6° Relever les nouvelles populations et transmettre l'information !

# Solidages américains : botanique







# Solidages américains : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre les solidages ?**

- Supplantent la végétation naturelle
- Rendent difficile la remise en culture de jachères

## Principes à suivre

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Eviter toute dispersion de la plante !
- 3° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !
- 4° Prévenir la colonisation par les solidages en évitant autant que possible les surfaces de sol nu !
- 5° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

# Sumac / Vinaigrier (*Rhus tyhina*)





# Sumac : botanique





# Sumac / vinaigrier : toxicité

- **Principes toxiques** : phénols allergisants présents dans les feuilles, les branches, les racines et la sève (latex)
- **Contact** ⇒ dermatite aiguë (rougeur, enflure, vésicules, prurit, pustules), réaction allergique
- **Ingestion** ⇒ troubles gastro-intestinaux
- **Inhalation** de fumée de combustion ⇒ toux, difficultés respiratoires
- Éviter tout contact avec la peau
- Porter des **gants de protection** pour toute manipulation du sumac

# Sumac : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre le sumac ?**

- Supplante la végétation naturelle.
- Ecorce, feuilles et rameaux toxiques.  
Peuvent provoquer des irritations cutanées.

## Principes à suivre

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Eviter toute dispersion de la plante!
- 3° La coupe favorise le drageonnement !
- 4° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions
- 5° ATTENTION : le sumac est toxique et allergène !
- 6° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

**Vergerette annuelle**  
*(Erigeron annuus)*





# Vergerette annuelle : lutte & élimination

## **Pourquoi lutter contre la vergerette ?**

- Supplante la végétation indigène caractéristique des prairies maigres et zones rudérales.
- Inhibe la germination et la croissance des plantes qui l'entourent.



## Principes à suivre

- 1° Intervenir le plus tôt possible !
- 2° Eviter toute dispersion de la plante !
- 3° Renoncer à la coupe, arracher !
- 4° Prévoir des contrôles : vérifier l'efficacité des interventions !
- 5° Privilégier les méthodes de lutte mécaniques.

# Plan d'action

- **Stand dédié pour l'anniversaire de Lire & Rêver, le samedi 6 avril 2019 de 14h à 17h**
- **Visite sur le terrain fin mai – début juin (date exacte sur [www.tevenon.ch](http://www.tevenon.ch))**
- **Distribution prochaine d'un tout-ménage**
- **Cartes de recensement au Battoir (cartes d'annonce sur [www.tevenon.ch](http://www.tevenon.ch))**

# Liens utiles

- Retrouver cette présentation et plus d'informations sous [www.tevenon.ch](http://www.tevenon.ch)
- Tox Info Suisse sur [www.toxinfo.ch](http://www.toxinfo.ch)





Questions ?